





PRAXIS - RÉORIENTATION VERS LE MÉTIER DE MÉDECIN DIM

Satisfaction

5/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2025/03/11

Réf. F1537





CHOISISSEZ CE PARCOURS PRAXIS POUR:

- Appréhender les enjeux et les responsabilités du métier de DIM
- S'approprier les fondamentaux pour produire une information médicale de qualité en vue d'une valorisation optimisée de l'activité animer une équipe de professionnels
- Se positionner sur la dimension stratégique de la fonction et se familiariser aux pratiques et aux outils d'analyse des données découvrir d'autres organisations et bénéficier de retours d'expérience de professionnels expérimentés dans le cadre de 2 stages en immersion
- ▶ Praxis (nf, d'origine grecque) : ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux médecins souhaitant se réorienter vers le métier de DIM

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Formation éligible au Plan de Formation Continue de l'établissement, ANFH et OPCO

COORDINATEUR.TRICE



Faustine Legris
Responsable de l'offre Information médicale et PMSI du CNEH
06 42 22 31 49 - faustine.legris@cneh.fr

ASSISTANT.E



Cristiana Chaves
Assistante de formation Praxis du CNEH
01 41 17 15 06 - cristiana.chaves@cneh.fr

MODULE 1 - Découvrir le métier de médecin DIM

- Appréhender le métier de médecin DIM : ses responsabilités et son environnement
- Confronter ses représentations aux réalités du métier de médecin DIM

▶ Atelier 1 - Diversité des missions et fonctions du médecin DIM

- Appréhender le métier de médecin DIM dans toutes ses dimensions
- · Se situer dans son environnement
- Les évolutions et les perspectives du métier de médecin DIM
- Table ronde et retours d'expérience : confronter ses représentations aux réalités du métier de médecin DIM : directeurs, président de CME, ARS, ATIH viennent témoigner des attentes et des interactions avec le DIM

Atelier 2 - Réformes des modes de financement et régulation

- Le contexte de la réforme des modes de financement
- La régulation des dépenses de santé
- Vers un paiement combiné : tour d'horizon des réformes des modes de financement

Atelier 3 - La présentation du PMSI HAD

▶ MODULE 2 - Produire une information médicale de qualité en vue de la facturation des activités MCO et SMR

- S'approprier les fondamentaux, les outils et les méthodes de production
- Acquérir les bonnes pratiques de codification, d'analyse et de contrôle qualité à partir d'exemples : médicaux, chirurgicaux, soins de suite et de réadaptation
- Appréhender les fonctions de groupage MCO et SMR
- Maîtriser les règles de transmission des données et interpréter les rejets, les erreurs et les atypies

Atelier 4 - Les fondamentaux du PMSI

- Présentation du « Guide méthodologique de production des informations relatives à l'activité médicale et à sa facturation en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie » et analyse des chapitres
- Présentation et analyse de la CIM 10
- Présentation et analyse de la CCAM
- Exercices de codage en CIM 10

▶ Atelier 5 - Production des informations relatives à la facturation de l'activité en MCO

- Le résumé d'unité médicale, unité d'oeuvre du PMSI MCO
- La hiérarchisation des informations médicales du RUM
- Le guide des situations cliniques
- Les consignes de codage particulières
- Les exercices de codage à partir d'études de cas

▶ Atelier 6 - La démarche qualité et l'optimisation des contrôles qualité de données PMSI/MCO

- La démarche d'assurance qualité PMSI
- Les contrôles qualité des données PMSI/MCO

Atelier 7 - La transmission des données PMSI à la tutelle : rejets et erreurs, lecture des tableaux OVALIDE (MCO)

 \bullet Les informations à transmettre, les outils de transmission, le format

des fichiers, les acteurs de la transmission

- La transmission des données en pratique, l'analyse des rejets, erreurs, corrections des fichiers
- DATIM, les tableaux OVALIDE

▶ Atelier 8 - Les statuts des Personnels Médicaux - à jour des réformes

 Cadre réglementaire général et règles statutaires essentielles applicables aux médecins hospitaliers

▶ Atelier 9 - Les bases de données et fonctionnalités Excel appliquées à l'information médicale

• Fondamentaux et pratiques

▶ Atelier 10 - Produire et transmettre des informations de qualité relatives à la facturation de l'activité en SMR

- L'outil de codage des diagnostics, la CIM 10
- Le codage de la morbidité
- Le codage de l'activité de rééducation et de réadaptation
- La classification en GME
- Qualité et transmission : les spécificités en SMR

Atelier 11 - La présentation du PMSI Psychiatrie

MODULE 3 - Analyse des données pour l'aide au pilotage et à la décision stratégique

- Appréhender le rôle et la contribution du DIM dans le cadre de l'analyse stratégique et du dialogue de gestion
- S'acculturer aux finances hospitalières
- Connaître l'ensemble des sources d'information et les outils disponibles et utiles à ce type d'activités
- Etre en capacité de répondre aux différentes situations d'analyse en s'exerçant sur des cas pratiques

▶ Atelier 12 - Le fonctionnement financier de l'hôpital

- Le compte financier : le bilan et le compte de résultat
- L'État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) et le Plan Global de Financement pluriannuel (PGFP)

NEW - Atelier 13 - Les 100 premiers jours d'un médecin DIM - Retour d'expérience

▶ Atelier 14 - Analyse opérationnelle et stratégique

- L'aperçu des données médico-administratives disponibles aux niveaux national et régional (leur contenu et leur disponibilité): PMSI, base d'Angers, ENC
- Les notions d'indicateurs et de tableau de bord, pilotage et stratégie
- L'analyse de l'activité et des recettes liées à l'activité d'hospitalisation (MCO et ACE)
- L'analyse de l'activité de l'établissement dans son environnement : analyse de marché, attractivité, partenariats /conventions

Atelier 15 - Des exercices pratiques pour être opérationnel

- Choisir le niveau de granularité pertinent et les critères d'analyse par domaine d'activité, GHM, diagnostic, acte, etc.
- indicateurs d'activité et de recettes, évolution temporelle, benchmarking (secteur MCO)
- élaboration de l'EPRD

INTERVENANT.E.S

• Une équipe de médecins DIM, directeurs d'établissement, experts en management

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Rxcercices pratiques - Retours d'éxperience - cf programme

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

Candidature > Validation > Apprentissage Jury

- l'établissement dans son environnement
- gestion de projet médical : nouvelle activité, innovation technologique ou organisationnelle
- du séjour au parcours (de soins et filières)
- Analyse de données et recherche clinique

▶ MODULE 4 - Être acteur dans sa fonction et son positionnement institutionnel

- Se positionner comme manager au sein de son équipe
- Définir et fixer des objectifs individuels et collectifs
- Motiver ses collaborateurs et développer leur potentiel
- Comprendre les clés de la communication pour convaincre et susciter l'adhésion
- Être DIM dans un GHT
- SIH et IA au service des DIM

Atelier 16 - Animer son équipe et accompagner le changement

- La connaissance de son style de management
- Le développement et le maintien d'une dynamique positive d'équipe
- Les fondamentaux de la conduite et de l'animation de l'équipe
- · La gestion des conflits

▶ Atelier 17 - Contexte réglementaire et responsabilités du médecin DIM

- La confidentialité des données
- La gestion de l'information médicale

▶ Atelier 18 - Être DIM dans un GHT : adapter son organisation et son fonctionnement aux différentes organisations de DIM

• Retour d'expérience

▶ Atelier 19 - Communiquer avec l'administration et ses collègues

- Les principes de base de la communication au niveau professionnel
- La préparation et l'organisation efficace d'une réunion
- La conduite de réunion
- Le suivi et la continuité dans l'action
- Les autres vecteurs de circulation de l'information (connaissance, reconnaissance)

Atelier 20 - Le système d'information hospitalier

- Enieux et perspective
- L'intelligence artificielle au service des DIM

NEW Atelier 21 - IA au service des DIM

Ce parcours est complété par 2 STAGES EN IMMERSION
 La période d'immersion permet au participant d'acquérir des savoir-faire

pour tenir le rôle de médecin DIM.

Une évaluation a lieu à l'issue de chaque stage et permet de réajuster les objectifs

Thème stage 1 : la production de l'information médicalisée et son traitement en vue de l'envoi à la tutelle.

Thème stage 2 : l'exploitation de l'information médicalisée en vue de l'aide au pilotage ou aux choix stratégiques.

 A chaque intersession, chaque participant doit suivre un module e-learning, d'environ 20 minutes. Celui-ci reprend les thématiques du présentiel. La correction des exercices e-learning est réalisée au démarrage du regroupement suivant.

VALIDATION DU PARCOURS (1 jour)

- En fin de cycle, chaque participant est évalué sur la base de la réalisation d'une présentation (devant jury) en lien avec les stages réalisés en établissement.
- Cette présentation permet à chacun d'approfondir un sujet et d'apporter des informations complémentaires au groupe.

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence Non finançable par le CPF

TARIES NETS DE TAXES

Adhérents 11 250 € Non-adhérents 12 350 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 32.5J - 227h

SESSION.S

Paris 9, 10, 11, 12 sept. 2025

et du 6 au 10 oct. 2025 et du 17 au 21 nov. 2025 et 16, 17, 18, 19 déc. 2025 et 17, 18, 19, 20 mars 2026 et 21, 22, 23, 24 avr. 2026 et 19, 20, 21, 22 mai 2026 et du 29 juin 2026 au 3 juil. 2026

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - RÉORIENTATION VERS LE MÉTIER DE MÉDECIN DIM	F1537	
□ 09/09/2025 AU 03/07/2026 - 32.5 jours (227h)	EN PRATIQUE	
Responsable de formation* □ Mme □ M.	TARIFS NETS DE TAXE	
Prénom : Nom : Tél. :	Tarif adhérents 11 250 € Tarif non-adhérents 12 350 €	
E-mail:	LIEU	
Participant* ☐ Mme ☐ M. Prénom:	La formation a lieu dans les locaux du CN à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).	NEH
Nom: Fonction: Service:	9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00	
Tél.: E-mail:		
Établissement*	CONTACT	
Adresse:	ASSISTANT.E	
Code postal : Ville :	Cristiana Chaves Assistante de formation Praxis du CNEH	
Adresse de facturation (si différente) Adresse:	01 41 17 15 06 - cristiana.chaves@cneh.	fr
Code postal : Ville :		
Facturation sur Chorus Pro	Signature et cachet Date	e
SIRET de l'établissement (14 chiffres)		
Code Service Chorus (SE)		
Numéro d'Engagement Juridique (EJ)		
Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton – 92240 Malakoff - RH@cneh.fr.Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).	Accord du directeur de l'établissement pour en charge financière au titre de la formation	
	*Tous les champs sont obligatoires	